

CONSEIL MUNICIPAL
14 novembre 2024 à 20h30

Spectateur présent : M. Thierry DRAN et Mme Annie CANDELA

Secrétaire de séance : M. Patrice LAURENT

Le compte rendu de réunion du Conseil municipal du 10 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

LECTURE DES DELIBERATIONS

INTERVENTION M. ERIC BOBAN CALYSE

Madame le Maire informe l'assemblée que M. Eric BOBAN de Calycé reporte son intervention au 12 décembre 2024.

DELIBERATION ADHESION CONTRATS COLLECTIFS DE PREVOYANCE

Madame le Maire informe l'assemblée de la mise en place d'une protection sociale complémentaire obligatoire aux agents de la commune à partir de janvier 2025.

L'enjeu pour les agents :

- Maintien du niveau de rémunération globale en cas de baisse des revenus, consécutivement à un arrêt de travail pour raison de santé ou une invalidité.

Trois hypothèses sont étudiées entre différents taux pris en charge par l'employeur et taux reste à charge de l'agent par mois.

- Taux employeur 50 % reste à charge de l'agent 50 % vote : 10 POUR
- Taux employeur 70 % reste à charge de l'agent 30 % vote : 5 POUR
- Taux employeur 100 % reste à charge de l'agent 0 % vote : 0

C'est donc le taux employeur à 50 % et reste à charge de l'agent à 50% qui est retenu, ce qui représente une estimation de 655€ en coût annuel pour la collectivité.

DELIBERATION CREATION DE POSTE AGENT DE MAITRISE

Un agent est promouvable à ce grade. Un poste doit être créé pour lui permettre cette promotion.

Le conseil municipal vote : 14 POUR 1 CONTRE

DELIBERATION CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR

Madame le Maire informe l'assemblée que la Trésorerie lui a envoyé une liste de présentation en non-valeur. Un titre de recette établi en 2016 pour une somme due de 100.00€ sur le budget principal de la commune. Ce titre reste impayé malgré les diverses relances du Trésor Public. Il convient d'admettre cette somme en non-valeur.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'admettre cette somme en non-valeur.

DELIBERATION SCI DOMAINE DU CHATEAU

Madame le Maire demande à l'assemblée de prendre une délibération de rachat des parcelles C610 et C613 appartenant à la SCI Domaine du Château à la suite de diverses tractations depuis 2007.

Ce rachat avait été proposé pour un montant total de 6 000,00€.

Madame le Maire propose donc de maintenir cette offre qui lui semble être en adéquation avec la destination du terrain : espace naturel protégé inscrit au PLU de la commune et étant maintenu dans le futur PLUI de la CCMC.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition de rachat de parcelles.

DELIBERATION DEVIS EUROVIA

Madame le Maire informe l'assemblée du nouveau devis Eurovia établi le 7 novembre 2024 suite au conseil municipal du 12 septembre 2024.

En comparant ce devis avec celui de Colas du 25 juillet 2024 encore plusieurs points sont à revoir.

M. Vincent ODILLE propose à Madame le Maire de transférer ce dossier à la commission des travaux. M. Vincent BONNAIRE, M. Stéphane DERUE, M. Vincent ODILLE et M. David VILABOY se chargent d'étudier ces deux devis.

Madame le Maire demande également à la commission d'étudier le problème du local de football qui devient instable.

INFORMATIONS

Madame le Maire revient sur la peinture des grilles devant la mairie. L'assemblée donne plusieurs entreprises comme RTS Industrie à Mairy-Sur-Marne, MB Industrie à Moncetz-Longevas et GAP Industrie à Vitry-Lès-Reims.

Elle indique également que le brûleur de la chaudière du locataire au 4 Rue du l'Hyvert est à changer. Elle présente le devis réalisé par Victo Dépannage d'un montant de 893.86€ TTC.

Concernant les pompiers de Mairy-Sur-Marne, suite à la démission de M. Olivier FILLION, M. Nicolas GRISSELLE reprend le commandement. Deux pompiers volontaires arrivent prochainement : Mme Caroline NOEL et M. Marien LAURENT.

Madame le Maire indique que M. VALENTIN l'a contactée au sujet de la départementalisation du centre de Mairy et du rapprochement des centres de Mairy-Sur-Marne, Togny-aux-Bœufs et Vitry-La-Ville. Il souhaite que les maires se réunissent à ce sujet avec les chefs de corps afin de donner leur avis avant de se rapprocher du SDIS.

Madame le Maire demande à la commission du journal « Le Mairyon » de se réunir. La date retenue est le lundi 18 novembre 2024 à 20h30.

TOUR DE TABLE :

Mme. Caroline KANDEL indique une bonne participation à la cérémonie du 11 novembre.

M. Mickaël FLEURY demande la mise à disposition de la salle communale pour le Noël des enfants le mercredi 4 décembre 2024.

Il souhaite également qu'un échange ait lieu sur l'organisation et le rôle de chacun au sein du conseil municipal. Le débat a lieu.

M. Stéphane DERUE informe d'un dysfonctionnement d'un lampadaire dans le Jardin et Rue Neuve.

M. Patrice LAURENT rappelle la date de réunion de la commission pompiers qui se tiendra le lundi 25 novembre 2024.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 23 h 15.

Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 12 décembre 2024 à 20 heures 30.